

Jacques Androuet du Cerceau

Les origines de Jacques Androuet du Cerceau sont incertaines, vraisemblablement né à Paris en 1515. Son surnom de *Du Cerceau* viendrait de la forme d'une enseigne (un cercle) qui était pendue à sa maison, comme nous le raconte un de ses contemporains,

Il a publié quelques livres contenant des modèles très importants d'ornements et des travaux sur l'architecture, qui ont eu une forte influence sur les architectes français du XVII^e siècle et au-delà. Son ouvrage le plus connu reste indubitablement *Les plus excellents bastiments de France* où il décrit avec minutie et talent les réalisations majeures des architectes de son temps. Ses dessins, plans, élévations, détails et commentaires constituent un témoignage unique sur des constructions dont beaucoup n'existent plus aujourd'hui, ou ont été très largement remodelées par les siècles.

Il est le premier dessinateur du château de Coucy qui était bien au milieu du XVI^e siècle, le plus important monument féodal d'Europe

Il est fortement marqué par ses deux voyages en Italie où il a l'occasion de découvrir les œuvres de Palladio

En France, ses principales réalisations sont à Montargis.

Huguenot, par crainte des persécutions, il se réfugia à Annecy où il est mort vers 1585.

Il est cité dans les "révélations sur la Franc-Maçonnerie" de Léo Taxil comme le premier architecte français et donné en exemple à tous les apprentis maçons pour accéder aux lumières du Grand Architecte de l'Univers.



.. Nous allons, mon Frère, esquisser aussi brièvement que nous le pourrons, ce deuxième cartouche que vous venez de lire... L'Architecture, le plus noble des arts manuels, est une science de laquelle les sages de l'antiquité se sont servis pour exprimer la beauté et la grandeur. Ces sages furent nos illustres prédécesseurs; ils nous ont transmis ce nom de Maçons dont nous nous honorons... Ces vaillants ouvriers de la première heure sont peu connus. Les villes fondées par eux ont disparu; le temps n'a pas respecté les œuvres colossales de leur génie, mais quelques-uns de leurs monuments sont restés debout, attestant leurs travaux gigantesques. Si le nom des plus illustres entre ces maîtres est resté ignoré, la tradition et l'histoire ont pu néanmoins en sauver quelques-uns de l'oubli... Le premier, c'est Caïn, qui bâtit une ville qu'il appela Enoch; vient ensuite Noé, qui construisit l'Arche où il se retira pendant le déluge; puis, Phaleg, qui éleva la tour de Babel; Nemrod, qui jeta les fondements de Babylone; après, c'est notre maître Hiram, qui bâtit le Temple de Salomon; dans l'Asie-Mineure, c'est Pythéus, qui construisit le Temple de Minerve à Priène; en Crète, c'est Dédale, qui bâtit le fameux labyrinthe; plus tard, chez les Romains, le plus célèbre fut Vitruve... Les architectes qui bâtirent les villes fameuses de Thèbes et de Memphis nous sont inconnus, ainsi que ceux qui illustrèrent l'éclatante et glorieuse période de l'art grec; inconnus aussi, les

ouvriers qui élevèrent les splendides monuments du moyen-âge; la France a eu, elle aussi, ses artistes ignorés; mais, à une époque plus rapprochée de nous, elle peut s'enorgueillir, à juste titre, des Du Cerceau, des Vignolle, des Philibert Delorme, des Perrault et des Mansart, qui ont eu et ont encore aujourd'hui de dignes successeurs... L'Architecture a eu pour berceau l'Égypte, pays originaire de la Franc-Maçonnerie.

Chansons de Raoul dit le châtelain de Coucy

Les Chançons

LE

CHASTELAIN DE COUCI.

CHANÇON I.

POR verdure, ne por prée,
 Ne por fueille ne por flor,
 Nulle chançon ne m'agrée,
 S'el ne vient de fine amor;
 Mès li faignant proieor
 Dont jà dame n'iert amée
 Ne chantent fors qu'en pascor,
 Lors se plaignent sans dolor.

Dame tieng à esgarée
 Qui croit faus druz menteor:
 Car joie a corte durée,
 Qui avient par tel folor;
 Et joie a povre savor
 Qui en tel lieu est gastée,

20

LI CHASTELAINS DE COUCI.

S'en li a tant de vigor
 Qu'el hee sa deshonor.¹

Fausse drue abandonnée
 Veut les noz et puis les lor:
 Ne jà amor n'iert enblée
 Qu'il ne le saichent plusor;
 Mès à dame de valor,
 Bele et bone et acesmée,
 Qui ne croit losengeor,
 Doit-on pencer nuit et jor.

Mult m'a Amors atornée
 Douce poine et biau labor,
 Quant jà por riens qui soit née
 N'oublierai cest honor
 D'amer toute la meillor
 Qui soit par les bons loée;
 Mès de ce sui en error,
 C'onques n'amai sans poor.

¹ Laborde remplace ces deux vers par les suivants, que nous n'avons vus dans aucun des manuscrits dont nous avons donné la description :

Celle atent de lui valour
 Qui chace sa deshonour.

(Mémoires historiques sur Raoul de Coucy. Tome II, page 2.)

Tant s'est Amours affermée
 En mon cuer à lonc sejour
 Que j'ai plus haute pensée
 Que tuit li autre ameor;
 Mès li faus enquereor
 Font d'euvre maléurée
 Enging de mainte color
 Por torner joie en tristor.¹

Dame, cele part me tor,
 Que m'amour ne soit doubté,
 Et mi desconfort greignor
 Dont je morrai sanz retor,
 Se par vos ne sont menor.²

¹ Ce couplet ne se trouve que dans les manuscrits du fonds de Cangé nos 66 et 67, et dans celui du fonds de Paulmy.

² Cet envoi manque dans le manuscrit de Paulmy.

CHANÇON II.

NOUVELE AMOR où j'ai mis mon penser
 Me fait chanter de la plus debonaire
 Qu'on puist el mont ne voer ne trouver :
 Si me semont mes cuers de joie faire ;
 Et quant j'ai mis en li m'entencion,
 Dont ne doi-je chanter, se de li non.
 Tuit mi penser sont à ma douce amie,
 Puis que je sai mon cuer en sa baillie.

Et quant mes cuers s'est mis en li amer,
 Je ne m'en puis mie ariere traire ;
 Ainz me convient otroïer et graer
 Les volentés de mon cuer sanz desfaire.
 Et se je truis ma dame o le douz non,
 Plaine d'orgueil, et dame sans guerdon,
 Donques ai-je toute joie enhaïe ;
 Mais, se Dieu plaist, ce ne m'avendra mie.

Se j'en travail, je n'en sai qui blasmer,
 Fors ses douz ieus et son simple viaire
 Dont li mien sont traïs en l'esgarder ;
 Mais n'i voient riens qui face à desplaire

N'en cors, n'en bras, n'en bouche, n'en menton,
 Fors seul itant qu'ele ne me fet don
 De li amer por alongier ma vie:
 S'ele le fait, ce sera courtoisie.

Douce dame, je ne vous os rouver
 Ce dont Amors ne me roeve pas taire;
 Mais se voz euz, où l'on se puet mirer
 Qui tant son cler, ne mi sont de male aire,
 Vous povez bien savoir par ma chançon
 Et à mes dis que je n'aim se vous non,
 Et que mes cuers au vostre s'umelie
 Ki de toute sa valour vous mercie.¹

De la doulor vous doi-je mercier,
 Et des pensers que vous me faites traire;
 Qu'ausi com vous le me poez doner
 Quant vos plera, le me poez retraire.
 Et quant je sai en vous ma garison,
 Se je vous aim, g'i assez ai reson;

¹ Ces deux derniers vers manquent dans le manuscrit du fonds de Caugé n° 65; et sont, dans celui du fonds de Paulmy, remplacés par les deux suivans:

Car cuers et cors met en vostre mestrie:
 Quant vous plera, siert ma paine merie.

Mès quant j'aurai de vous haïr envie,
 Jà puis Dex ne me doint joie en ma vie.¹

Douce dame, debonere prison
 Avez doné mon fin cuer qui vous prie:
 Que vostre soit, sanz point de vilanie.²

¹ Ce couplet ne se trouve que dans les manuscrits du Vatican et du fonds de Paulmy.

² Cet envoi manque dans les deux manuscrits cités dans la note précédente.

Annexe 3
Charlemagne,
Père de l'Europe , né au pied de Coucy

Charlemagne Carolus Magnus, ou Charles I^{er} dit le Grand, né à Quierzy (soit à moins de 15 km de Coucy) vraisemblablement durant l'année 742, voire 747 ou 748, peut-être le 2 avril, dont la mère était née à côté de Laon, est mort le 28 janvier 814 à Aix-la-Chapelle.

Roi des Francs et empereur, il est fils de Pépin le bref et petits fils de Charles Martel. il est roi des Francs à partir de 768, devient par conquête roi des Lombards en 774 et est couronné empereur à Rome par le pape Léon III I le 24 ou 25 décembre 800, relevant une dignité disparue depuis la déposition du dernier empereur romain d'Occident en 476.

Roi guerrier, il agrandit notablement son royaume par une série de campagnes militaires, en particulier contre les Saxons, païens dont la soumission fut difficile et violente (772-804), mais aussi contre les Lombards et les musulmans d'Andalousie. Souverain réformateur, très chrétien, il protège les arts et lettres et a favorisé la «renaissance carolingienne».

Son œuvre politique, l'Empire, ne lui survit cependant pas longtemps. Se conformant à la coutume successorale germanique, Charlemagne prévoit dès 806 le partage de l'Empire entre ses trois fils. Après de nombreuses péripéties, l'Empire ne sera finalement partagé qu'en 843 entre trois de ses petits-fils, lors du traité de Verdun.

Le morcellement féodal des siècles suivants, puis la formation en Europe d' Etats-nations rivales

condamnent à l'impuissance ceux qui tentent explicitement de restaurer l'empire universel de Charlemagne, en particulier les souverains du Saint-Empire romain germanique, d'Otton 1er en 962 à Charles Quint au 16ème siècle, voire Napoléon 1er, hanté par l'exemple du plus éminent des Carolingiens.

La figure de Charlemagne a été l'objet de déchirements en Europe, notamment d'enjeux politiques entre le XIIe et le XIXe siècle entre la nation germanique qui considère le Saint Empire germanique comme le successeur légitime de l'empereur carolingien et la nation française qui en fait un élément central de la continuité dynastique des Capétiens. Il est considéré comme le « Père de l'Europe » pour avoir assuré le regroupement d'une partie notable de l'Europe occidentale, et posé des principes de gouvernement dont ont hérité les grands États européens

Les deux principaux textes du IXème siècle qui dépeignent le Charlemagne réel, la Vita Caroli d'Eginhard et la Gesta Karoli Magni attribuée au moine de Saint-Gall Notker le Bègue, l'auréolent

également de légendes et de mythes repris au cours des siècles suivants. Il y a le Charlemagne de la société vassalique et féodale, le Charlemagne de la Croisade et de la Reconquête, le Charlemagne inventeur de la Couronne de France ou de la Couronne impériale, le Charlemagne mal canonisé mais tenu pour vrai saint de l'Église, le Charlemagne des bons écoliers

Charlemagne est, par tolérance du pape Benoît XIV, un bienheureux catholique, fêté

localement le 28 janvier.

En effet, en 1165, l'empereur Frédéric Ier Barberousse obtient la canonisation de Charlemagne par l' antipape Pascal III. De nombreux diocèses du nord de la France inscrivent alors Charlemagne à leur calendrier et, en 1661, l'Université de Paris le choisit pour Saint Patron. Aujourd'hui, encore, la cathédrale d'Aix-la-Chapelle fait vénérer ses reliques. Toutefois l'Eglise catholique a retiré de son calendrier l'empereur qui convertit les Saxons par l'épée plutôt que par la prédication pacifique de l'Évangile.

ANNEXE 4
LE CANON DE L' EHRENBREITSTEIN.



Greif - Le Griffon (canon)

Le canon *Greif* est exposé dans la forteresse du Ehrenbreitstein (Le rocher de l'Honneur) en face de Coblence. Il appartient officiellement à la France et est prêté dans le cadre d'un accord bilatéral entre Messieurs Mitterrand et Kohl, respectivement Président de la République Française et Chancelier d'Allemagne Fédérale.

Son histoire

Le **Griffon**, encore appelé **l'oiseau griffon** est un des plus gros canons du 16ème siècle. Il se trouve dans la forteresse du Ehrenbreitstein à Coblence et est une pièce majeure du Musée régional de la ville. Le canon fit de nombreux déplacements entre l'Allemagne et la France.

Sur le corps du canon, au dessous du fût d'approvisionnement, deux sceaux sont visibles

Le prince-évêque de Trèves: Richard von Greifenklau zu Vollrads, fit couler en 1524 le canon chez Maître Simon à Francfort sur le Main et le fit installer à la forteresse du Ehrenbreitstein. Après la prise du Ehrenbreitstein par les Français en 1799 lors de la guerre des armées républicaines coalisées, le canon fut transporté par bateau sur la Moselle à l'arsenal de Metz

Peu avant l'occupation de Metz de 1814 et 1815 par les troupes allemandes, les Français enfouirent le canon au fond de la rivière de la Seille. Puis en 1866, celui-ci fut amené par train au musée des armées à Paris situé à l'Hôtel des Invalides.

En 1940, après l'invasion de la France par les troupes du Reich hitlérien, le canon retourna à son emplacement d'origine. Après la fin de la seconde guerre mondiale, en 1946, l'armée française d'occupation le ramena à PARIS.

Dans le cadre du rapprochement franco-allemand, sous la Présidence de M François Mitterrand, qui avec le Chancelier fédéral signa un traité spécifique au sujet du Ehrenbreitstein, le canon fut restitué sous forme de prêt à durée indéterminée. Le Directeur du Musée de l'Armée en signe de protestation posa sa démission.

Le canon est, depuis lors, un des objets les plus connus du Musée de Coblence. De fait que le trou d'allumage a été livré bouché, le canon n'a jamais servi. Il pourrait toutefois être réouvert par quatre incisions et de la poudre à canon.

Le canon de bronze a un poids de 9 tonnes et est long de 4.66 mètres. Conçu comme arme d'artillerie de défense, il pouvait tirer théoriquement des boulets de 80 kilos avec une charge de 40 kg de poudre noire. En raison de la fermeture des bouches du canon, ces accessoires ne sont plus exposés.

L'inscription sur le canon.

„SIMON GOS MICH 1524
VOGEL GREIF
DER GREIF HEIS ICH MEINEM GENEDIGEN HERRN VON DRIR DIN
ICH WO ER MICH HEIST GEWALDEN DO WIL ICH DORN UND
MAURN ZU SPALTEN,,

Annexes 5
le sens des voyelles

... AE.I.O.U ...

Alles Erdreich ist Oesterreich untertan (MKL 1890) 2 ou *Toute la terre est sujette à l'Autriche*. Cependant d'autres interprétations ont été avancées. La plupart donnent une signification à portée politique, à partir de phrases latines :

- *Austria est imperio optime unita* (*L'Autriche est l'empire le mieux uni*).
- *Austria erit in orbe ultima* (*L'Autriche sera l'ultime nation du monde*) {MKL 1890}2.
- *Austriae est imperare orbi universo* (*La destinée de l'Autriche est de diriger le monde entier*) {MKL 1890}2.

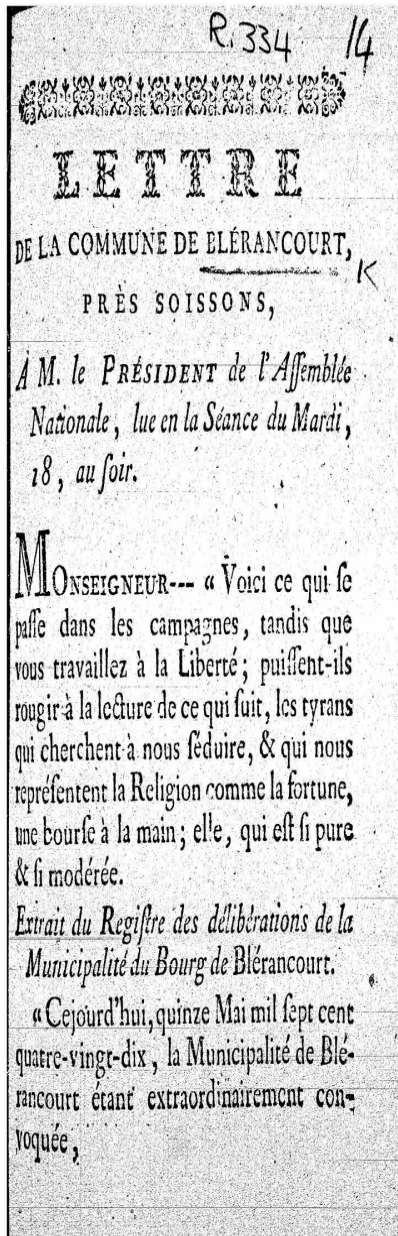
En 1951, [Eugen Rosenstock-Huessy](#) a suggéré l'interprétation :

- *Austria Europae Imago, Onus, Unio* (« L'Autriche est l'image de l'Europe, fardeau et unification »).

Et en anglais devenu une langue internationale il a été proposé :

- *Austria's empire is our universe* (« L'empire d'Autriche est notre univers »)3.

AEIOU peut avoir représenté une translittération en latin ou allemand du tétragramme[\[réf. nécessaire\]](#) : Yahweh, le nom ineffable de Dieu — faisant allusion au droit divin de la maison de Habsbourg à régner sur les pays venant de l'héritage Habsbourg (aujourd'hui Autriche, République tchèque, Slovaquie, Bosnie-Herzégovine ; Hongrie, Slovaquie, Croatie ; Espagne, Portugal et leurs anciennes colonies), le Saint-Empire romain germanique (Allemagne), et



François Monneveux, Procureur de la
Commune, a porté la parole, & nous a
dit : »

Que le onze du présent mois, il a été
adressé à M. de S. Just, Eleveur au Dé-
partement de l'Aisne, & demeurant audit
Blérancourt, un paquet contenant trente
exemplaires d'une Feuille, ayant pour
titre: *Déclaration d'une partie de l'Assem-
blée Nationale, pour un Décret rendu le
13 Avril 1790, concernant la Religion.*

« Qu'à cet envoi étoit jointe une lettre
remplie de maximes odieuses, qui l'enga-
geoit à employer le crédit qu'il a dans ce
pays en faveur de la Religion, fappée par
les Décrets de l'Assemblée Nationale, & à
promulguer l'Ecrit contenu dans l'envoi.

« Ici l'Assemblée a demandé, d'un seul
cri, la lettre à M. de S. Just; ce dernier a
été prié de se rendre à l'Assemblée, & a
fait lecture de la lettre qu'il avoit dénoncée
lui-même au Procureur de la Commune.

« Toute l'Assemblée, justement révoltée
des principes abominables que les ennemis
de la Révolution cherchent à faire circuler
dans l'esprit du Peuple,

A arrêté que la déclaration seroit lacée & brûlée sur le champ, ce qui a été fait à l'heure même; & M. de S. Just, la main sur la flamme du libelle, a prononcé le serment de mourir pour la Patrie, pour l'Assemblée Nationale, & de périr plutôt par le feu, comme l'écrivit qu'il a reçu, que d'oublier ce serment. Ces paroles ont arraché des larmes à tout le monde: M. le Maire, la main sur le feu, a répété le serment, avec les autres Officiers Municipaux. Il a ensuite félicité M. de S. Just, en lui disant: « Jeune homme, j'ai connu votre père & votre grand-père, vous êtes digne d'eux; poursuivez comme vous avez commencé, & nous vous verrons à l'Assemblée Nationale, » & ont signé, Honoré, Maire; Monneveux; Thuillier, l'ainé; Carbonnier; Dutailly; Quentelor; J. B. Capperon; & Thuillier, le jeune, *Secrétaire-Greffier.*

» Heureux le peuple que la Liberté rend vertueux, & qui n'est fanatique que de la Vérité & de la Vertu! Voilà l'esprit qui nous anime, Monseigneur, & ce qu'il y a de plus consolant pour vous, c'est que toute

la France éprouve les mêmes sentimens. Excusez des payfans qui savent mal exprimer la tendresse, la reconnaissance, mais qui conservent à l'Assemblée Nationale, dans l'occasion, des cœurs, du sang & des bayonnettes ». --- Nous avons l'honneur d'être, M. -- vos très-humbles, &c.-- les habitans de la Municipalité de Blérancourt.

A BORDEAUX,

Chez A. LEVIEUX, Imp. de la Garde Nationale Bordelaise & de la Société des Amis de la Constitution, Hôtel de l'Intendance.



Joseph-Alexandre Guillotin

Un philanthrope ?

Joseph-Alexandre Guillotin, avocat à Bordeaux, fut prolifique : 13 enfants ! L'un d'eux, Joseph-Ignace (Saintes 1738-Paris 1814) brillant élève, se destine à la prêtrise et entreprend, à Bordeaux, durant sept ans des études théologiques au Noviciat des jésuites, il reçoit le 4 avril 1756 la tonsure et les quatre ordres mineurs. Il fut également professeur au Collège des Irlandais, 3 rue du Há.

Signe du destin ?

Quelques années après, le plus proche voisin, mitoyen du collège des Irlandais, au 5 de la même rue, sera Jean-Baptiste Lacombe de sinistre mémoire, prêtre défroqué, président de la Commission militaire de Bordeaux sous la Terreur.

En 1763, Joseph-Ignace, lui aussi, abandonne la soutane et se tourne vers une nouvelle vocation, la médecine. Il obtiendra son diplôme en 1770. Séduit par l'esprit de liberté et de progrès, il s'engage dans un parcours maçonnique très actif. Initié en 1772, à la loge la Parfaite union d'Angoulême il est deux ans plus tard Vénérable de la loge La Concorde fraternelle à l'Orient de Paris et en 1778 et sera membre affilié à celle des Neuf sœurs, dans laquelle travaillaient également Voltaire, les peintres Greuze et Vernet, le duc d'Orléans le duc de Chartres... Il a, par ailleurs, joué un rôle prépondérant dans la formation du Grand Orient de France.

Élu député du Tiers état aux États généraux de 1789, notre Bordelais propose la mémorable réunion dans la salle du Jeu de paume (immortalisée par le peintre David), lorsque, à Versailles, les députés trouvèrent leur salle de réunion habituelle fermée.

Humaniste sincère, imprégné du Siècle des Lumières, marqué par les valeurs maçonniques, il demande en séance du 1er décembre 1789 à l'Assemblée nationale constituante que « La loi, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège, doit être égale pour tous les citoyens, sans aucune exception »

Et que « Les délits du même genre seront punis du même genre de supplice, quels que soient le rang et l'état du coupable ; dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort, le supplice sera le même (décollation) et l'exécution se fera par un simple mécanisme.

»

En effet, sous l'Ancien régime, la décollation au sabre était réservée à l'aristocratie, le voleur de grand chemin, lui, était roué en place publique, le régicide et le criminel écartelés, le faux-monnayeur bouilli vif, l'hérétique brûlé et le voleur pendus.

«La tache» Guillotine

Guillotin espérait instaurer une exécution plus humaine et moins douloureuse, rendre les mises à mort de criminels moins barbares et écourter autant que possible leur souffrance. Son idée est adoptée en 1791 et l'appareil mis au point en 1792 par son confrère Antoine Louis. Appelée initialement Louissette, en référence à son inventeur, elle se voit rapidement nommée guillotine, au grand désespoir du docteur Guillotin : « la tache involontaire de ma vie ».

Le 25 mars 1792 Louis XVI signe la loi faisant adopter la machine à trancher la tête des condamnés.

La première exécution a lieu le 27 avril 1792. Une foule considérable se presse vers la place de Grève à Paris pour assister à la première décollation mécanique, celle d'un voleur criminel : Nicolas-Jacques Pelletier. La foule, déçue de la rapidité de l'exécution, conspu le bourreau. En France, la dernière exécution, celle de Christian Ranucci, remonte au 10 septembre 1977.

Le 9 octobre 1981, à l'initiative du ministre de la justice Robert Badinter, « La justice française n'est plus une justice qui tue », la peine de mort est abolie.

Quasiment fondateur de la Troisième République, Gambetta a largement contribué à la pénétration de

l'administration, armée et police, presse et domaine de la culture par la franc-maçonnerie. Adhérent mièvre cependant, il sera dépassé par des tendances radicales et finalement considéré comme un obstacle. Sa mort a fait l'objet de doutes sérieux qui ont été émises peu après son décès dans les "révélations sur la franc-maçonnerie" de Léo Taxil. On ne sera pas étonné de trouver Clémenceau, Bismark et la pape évoqués dans l'arrière plan de ce drame.

Mais, dira-t-on, les gens ne disparaissent pas de la sorte, dans un pays civilisé !

Vraiment?... Est-ce que, depuis que la Franc-Maçonnerie occupe toutes les avenues du pouvoir, y compris celles de la préfecture de police, le nombre des crimes qui restent impunis, des assassinats dont les auteurs ne sont jamais découverts, des meurtres dont les mobiles demeurent inconnus, n'a pas augmenté dans une proportion prodigieuse ?

Il est certain que la secte ne fera pas disparaître une individualité tenant sa place dans l'opinion publique ; ces individualités sont réservées pour les moments de crise et de révolution : mais la Maçonnerie n'a pas pour adversaires rien que des personnages marquants.

Au surplus, je demanderai à ceux qui prétendent défendre la secte au point de vue criminel, de vouloir bien me donner le mot de cette sombre énigme qui s'appelle la mort de Gambetta.

Il est un fait certain : Gambetta a été assassiné. Mais par qui ? Voilà ce que l'on cache.

Il est un autre fait également certain : c'est que les ennemis les plus acharnés de Gambetta, dans le parti républicain, appartenaient tous ou presque tous à la Franc-Maçonnerie, et que Gambetta, très autoritaire, si l'on veut, mais très indépendant, n'était pas l'homme-lige de la ténébreuse société.

Revenons en quelques mots sur le passé.

Gambetta conquît sa réputation et sa popularité, tout d'un coup, par le procès Delescluze (affaire de la souscription Baudin) ; son éloquence de tribun se révéla par un coup de foudre. Il n'était alors nullement

Franc-Maçon et ne songeait pas plus à la secte qu'elle ne songeait à lui.

Par le fait de cette révélation subite, Gambetta est bombardé député. Ici encore la confrérie ne fit rien pour un homme qui n'était pas des siens ; un courant républicain se produisait, elle suivit elle-même le courant.

La République éclate, Gambetta devient ministre. Ce n'est que longtemps après que nous voyons Gambetta, cédant à de nombreuses sollicitations, se faire affilier : il avait subi la pression politique ; il devenait Maçon, parce qu'on a admis qu'un démocrate militant doit l'être. Mais, notez-le bien, jamais Gambetta ne fréquenta les Loges. A peine le voit-on deux ou trois fois à des banquets maçonniques, et encore sont-ce des banquets qui, pour être organisés par des Frères, n'en sont pas moins ouverts au public.

Enfin, après avoir longtemps exercé le pouvoir en se tenant dans les coulisses, Gambetta prend les rênes du gouvernement. Alors, Gambetta est assiégé par la Franc-Maçonnerie : on invoque la confraternité des Loges, pour obtenir ceci et cela ; mais Gambetta ne s'en laissait pas imposer ; et il envoyait carrément promener les sectaires importuns qui prétendaient le régenter. Il était gambettiste, et nullement Franc-Maçon.

Jamais chef de parti ne fit un aussi court passage au ministère. En peu de temps, il eut contre lui presque tous les députés de son propre camp. Souvenez-vous. Ceux qui menaient l'intrigue contre Gambetta étaient tous des sommités de la Maçonnerie. En jugeant les événements à distance, ne semble-t-il pas que tout ce monde obéissait à un mot d'ordre ?

Précipité du pouvoir, il n'en restait pas moins l'homme désigné pour une prochaine occasion. Il était

évident qu'il ne se ferait, pas plus dans l'avenir qu'il ne l'avait été auparavant, le très humble serviteur des Grands-Orients et des Suprêmes Conseils. On peut critiquer Gambetta comme homme politique; mais il faut reconnaître qu'il était un caractère; il n'avait pas dans les veines le sang d'un valet.

Il haussait les épaules, quand les gros bonnets de l'Ordre maçonnique venaient lui parler de leur influence. Il n'avait confiance qu'en lui-même, il pensait que toutes les intrigues parlementaires n'avaient pas réussi à entamer son prestige devant la masse du peuple, et il se moquait des tripoteurs des Chapitres et des Aréopages aussi ouvertement qu'il avait montré le poing avec colère aux braillards de Belleville; les révolutionnaires avaient plus eu le don de l'émouvoir que tous les porteurs de tabliers à bavette.

Dans les Loges, on disait :

— Ah! Gambetta n'est pas notre homme!

De son côté, Gambetta, quand il était obsédé par la Confrérie Trois-Points, disait avec son franc-parler brutal :

— Ah ça! ils m'embêtent à la fin!... Est-ce que je leur ai jamais demandé quelque chose?

Bref, à raison de son importance devant le pays, il était devenu un obstacle.

C'est alors que partit le coup de pistolet des Jardies.

Je demande que l'on fasse le jour sur ce mystère Qui a tiré ce coup de pistolet?

On a dit vaguement, au lendemain du crime, qu'il y avait là-dessous une histoire de femme. Je veux bien admettre que la main meurtrière ait été une main féminine; mais l'action de la justice, en présence de l'assassinat d'un personnage aussi considérable, se serait-elle arrêtée devant une intrigue de boudoir?

Voyons, il ne faudrait pas prendre cependant les Français pour un peuple d'imbéciles!

En France, on a le défaut de beaucoup trop prêter l'oreille aux racontars et aux cancans; mais on a aussi la qualité de les oublier assez vite, et de juger froidement les événements d'importance dès que le temps les a débarrassés du brouillard des vieilles légendes.

Eh bien! maintenant, le brouillard qui environnait la mort de Gambetta est dissipé, la légende de l'aventurière jalouse s'est évanouie. L'assassinat reste seul. Et tous les gens de bon sens se disent :

— Si l'assassin avait été une aventurière, son compte aurait été promptement réglé; les amis de Gambetta l'auraient eux-mêmes et sans pitié livrée à la justice, au lieu de s'opposer de toute leur influence à l'application de la loi. Donc, ce qui a été publié n'a été imaginé que pour cacher au pays un grave et terrible mystère.

Quant à moi, — c'est ici une opinion personnelle que j'é mets, — je vois la main de la Franc-Maçonnerie dans l'assassinat de Gambetta.

Objectera-t-on que la secte a assisté aux funérailles du tribun et a accumulé des couronnes sur son cercueil?

C'est précisément cette exagération de regrets qui est suspecte de la part d'hommes qui venaient, quelques mois auparavant, de renverser Gambetta, et qui ne montraient pour lui que de la haine lorsqu'il était vivant.

Les Maçons, en règle générale, ne se ruinent pas pour enterrer leurs amis. On l'a bien vu aux obsèques des FF.: Louis Blanc et Victor Hugo, qu'ils proclamaient « les deux plus grands saints de la démocratie du XIX^e siècle ». Jamais société réputée pauvre ne se mit si peu en frais; dans ces deux circonstances, l'Ordre millionnaire se montra au-dessous de la dernière des corporations de chiffonniers.